



Compte-rendu du CSA spécial départemental de Mende du lundi 20 mars 2023 (repli)

14h00 : ouverture de séance par Monsieur le DASEN

Le SNALC est sollicité pour le secrétariat de séance.

14h13 : interruption de séance par Monsieur le DASEN qui doit s'absenter (Préfecture).

15h10 : reprise du CSA SD

○ Présents :

IA-DASEN, Secrétaire général, responsable administration

OS : FSU, FO, UNSA, SNALC

○ Déclarations liminaires : FSU, FO, UNSA-Éducation, SNALC

○ Réactions de l'administration :

1ER THEME :

Présentation de l'administration

C'est la continuité du groupe de travail qui s'est tenu précédemment. Les différents collèges ont été abordés. Le poste d'EPS n'est finalement pas proposé à la fermeture. La création d'un poste fixe d'Occitan, proposée par le SNALC, a été reprise par l'administration.

La proposition de suppression de deux postes de Technologie est maintenue. (Maintien de la chaire Technologie à La Canourgue)

La Lozère est un caractère spécifique : de nombreux contractuels, des personnels en début de carrière, réponses aux attentes et besoins des personnels, caractéristiques du territoire rural, et principe d'équité territoriale.

Taux d'encadrement 1/14 dans le premier degré

13h00 de sous-services ne correspond pas à une bonne gestion pour l'administration.

La structure de Saint-Énimie est fragile. Elle est maintenue.

Une Ulis va être créée à Langogne.

Rappel par l'administration des propositions pour la rentrée 2023 :

- Fermeture de deux chaires en Technologie à Saint-Énimie et au Collet-de-Dèze,
- suppression poste PEGC Lettres-Histoire et ouverture poste Lettres modernes,
- ouverture poste d'Occitan au collège de Sainte-Chély.

- **Ce qui a été discuté avec les OS**

Il est demandé s'il y a des modifications de compléments de service. (Pas de modification) En Technologie, il est confirmé que la chaire sera à La Canourgue avec complément de service au Bleymard .

Plusieurs organisations syndicales évoquent leurs inquiétudes quant à la proposition de deux fermetures de chaires en Technologie, compte-tenu des annonces ministérielles concernant cette matière sur des nouveaux objectifs, et dès la Cinquième à la rentrée suivante.

Ce qu'en pense le SNALC

Le SNALC se félicite que l'administration ait repris sa proposition de création de poste fixe en Occitan (chaire à Saint-Chély collège). Il se réjouit qu'un poste d'EPS ne soit finalement pas proposé à la fermeture. Mais la proposition de fermeture de deux postes de Technologie (Saint-Énimie et Le Collet-de-Dèze) pose des problèmes car les annonces récentes du ministre évoquent un regain d'intérêt pour les compétences numériques portées par cette discipline.

Vote : 9 contre. unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

